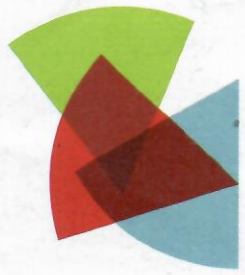




Élections municipales Bourg-la-Reine 15 et 22 mars 2020



LA VILLE EN PARTAGE

Écologie – Démocratie – Solidarité

N°5

L'équipe de la liste et moi, au fil des tracts, des réunions, des rencontres, faisons passer l'idée que nous allons changer l'esprit et le fonctionnement de cette ville.

Pour rompre avec les pratiques actuelles, nos décisions seront prises après construction d'une réflexion partagée. Partagée avec l'expertise d'usage des habitants, celle des professionnels, et les convictions des élus, responsables devant les citoyens.

Une nouvelle mandature pour de nouvelles valeurs

Un mandat municipal est long : six ans. Sa réussite est donc liée à la cohérence de la liste, à l'esprit et l'efficacité du travail des élus, et aux talents révélés des services de la ville. **Cela commence par le Maire, sa manière de travailler en équipe, d'élaborer ses dossiers, de prendre des décisions et d'en rendre compte.**

Je m'engage à ce que l'équipe « La Ville en partage » et ses trois piliers : écologie - démocratie - solidarité - fasse de Bourg-la-Reine une ville meilleure où il fera bon vivre et travailler.

Changer d'ère pour changer l'air

Ne nous y trompons pas, ces valeurs ne sont pas également partagées. L'écologie est combattue par de puissantes forces économiques et politiques. Ceux qui mesurent encore notre « progrès » à l'aune de la sacro-sainte croissance emportent la planète vers des drames. La tentation reste grande de gérer sans transformer.

La démocratie, à tous niveaux, est un combat quotidien. Il est si facile pour un élu de diriger dans un entre-soi confortable, quelles que soient les circonstances de son arrivée au pouvoir !

Enfin la solidarité envers les plus fragiles est tout sauf évidente. Elle suppose de vrais moyens, de vraies compétences, une vision, de la conscience et de la constance.

Une ville meilleure pour une vie meilleure

Le Maire tout-puissant et bâtisseur voire bétonneur n'est pas ma référence. Je serai un Maire de conviction et d'écoute, avec des objectifs clairement affichés. Avec toute l'équipe de « La Ville en partage », nous voulons rendre la ville plus habitable, plus humaine,



plus ouverte, et lui donner une voix et une place forte au Territoire et à la Région.

Notre ville a les moyens de cette ambition. Par sa position géographique, sa population et son patrimoine, elle est privilégiée. Nos trois axes visent à la transformer et à la rendre meilleure :

- par l'écologie, qui **invite joyeusement à plus de sobriété;**
- par la démocratie et **le souci de ne jamais gaspiller inutilement l'argent public pour une gloire personnelle;**
- par la solidarité, qui vise à **mettre les plus fragiles au centre de nos politiques,** et à créer du lien entre tous.

Christophe Bonazzi

élu municipal EELV - Chef d'entreprise

Liste soutenue par :



Changeons d'ère à BLR !

Urbanisme - Logement - Equilibre urbain

Le sujet de la densification est au cœur de la campagne. Il doit être traité avec sérieux et réalisme. Dans le dernier mandat du maire sortant, cette densification s'est accélérée, de façon anarchique. Partout tombent les pavillons et les arbres, pour que poussent des immeubles, très majoritairement de standing.

L'Île de France, c'est un fait a besoin de logements puisque la décentralisation est en panne à l'échelle nationale. L'étalement urbain, destructeur de terres agricoles et synonyme de transports subis est néfaste. Reste donc à construire la ville sur la ville, de façon maîtrisée et innovante. À Bourg-la-Reine, si la mairie n'agit pas, le Préfet l'imposera.



Nous savons qu'une densification maîtrisée est possible. Nos objectifs sont les suivants :

- **verdifier la ville** partout où cela est possible - ne plus perdre de sol naturel sur la ville;

- intervenir via le PLU et les permis de construire **pour une construction maîtrisée**;

- rééquilibrer la ville en **installant de l'activité et de l'emploi** pour sortir de la ville dortoir;

- atteindre en fin de mandat **les obligations légales de logement social**;

- aller vers une **mixité sociale harmonieuse sur toute la ville**;

- imposer aux constructions des **performances environnementales supérieures aux normes** et améliorer les performances du bâti existant.

C'est avec ces objectifs et forts des contenus de l'enquête réalisée auprès des utilisateurs et riverains que **le projet Faïencerie sera complètement revu** - le projet présenté par la Mairie au terme du concours d'idée n'engage pas juridiquement la ville. Les enfants y seront cette fois **réellement mis au cœur** - et non relégués et privés de l'espace qu'ils ont actuellement et **toutes les options étudiées**.

Démocratie participative - concrètement à quoi cela peut-il ressembler ?

La défiance envers les élus, l'abstentionnisme, une certaine violence politique dans le pays naissent entre autres d'institutions trop complexes, de décideurs trop lointains...

Notre engagement est de faire vivre la démocratie locale avec et pour tous les citoyens, et sous leur regard.

Nos engagements sont :

- **utiliser les compétences locales** sur les questions municipales. Celle des utilisateurs comme celle d'experts locaux ; Bourg-la-Reine a la chance d'avoir une population riche en universitaires, experts, chercheurs...

- **donner une vraie place à l'opposition**, elle nous a été refusée dans les derniers mandats;

- **quadrupler le budget participatif** à hauteur de 400 000 €;

- créer sur les sujets clés des **commissions consultatives extra-municipales** de citoyens;

- appliquer les **propositions d'ANTICOR** (association de lutte contre la corruption);

- **systématiser l'accès numérique** aux informations municipales (PLU interactif, carte scolaire...);

- mettre en place un **observatoire citoyen des engagements municipaux**;

- créer une **maison des associations**.

Retrouvez nous lors des réunions publiques !

06/02 - 20h - École de la République

21/02 - 20h - École des Bas-Coquarts

26/02 - 19h30 - Agoreine

10/03 - 19h30 - Agoreine

Soutien Financier - Dons – Vous pouvez participer à notre campagne en envoyant vos dons par chèque libellé à l'ordre de «Alex Marvaldi, mandataire financier de Christophe Bonazzi» déclaré en préfecture le 23/09/2019 - 25 rue Jean-Roger Thorelle - 92340 Bourg-la-Reine.

Le candidat ne peut recueillir de dons que par l'intermédiaire du mandataire. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Sera puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende quiconque aura, en vue d'une campagne électorale, accordé un don ou un prêt en violation des articles L. 52-7-1 et L. 52-8. Lorsque le donateur ou le prêteur sera une personne morale, le premier alinéa du présent III sera applicable à ses dirigeants de droit ou de fait.